

Résolution 2 sur le plan de circulation Marais Les Iles

Rappel : La Mairie de Paris Centre a mis au point un nouveau plan de Circulation dans la zone du Marais et les îles pour bannir le trafic de transit, l'objectif est louable.

Des consultations ont eu lieu et la théorie de la marguerite a été appliquée et transforme la zone en question en labyrinthe.

Une première résolution a été votée par les Conseils de quartier de Marais Vosges et de Marais Archives. Cette résolution s'oppose au déploiement de ce nouveau plan de circulation, la circulation étant déjà complexe dans cette zone.

Le 30 novembre, la Mairie de Paris Centre a convoqué les Coprez des Conseils de quartier Marais Vosges et Marais Archives, la coprez du Conseil de quartier Seine s'est jointe à cette réunion. Il n'y a pas eu de possibilité d'inviter d'autres personnes malgré notre demande.

Ariel Weil, le Maire et Florent Giry, auteur du plan de circulation nous ont signifié qu'ils n'étaient pas question qu'ils changent le déploiement de ce nouveau plan.

Les Coprez ont répondu qu'ils ne pouvaient pas accepter ce nouveau plan à moins de quelques modifications.

Ariel Weil nous a ouvert la porte à des revendications ponctuelles.

Voici la deuxième résolution concernant ce nouveau plan de circulation pour les Conseils de quartier :

- Marais Archives le 12 décembre 2022, voté à l'unanimité moins un vote contre sur le 4^e point
- Proposé au vote à la prochaine réunion pour Marais Vosges en janvier 2023
- Proposé au vote à la prochaine réunion pour Seine en janvier 2023

Premier point :

Nous demandons que la Mairie fasse un relevé de tous les parkings publics ou privés et s'ensuive une étude d'impact sur leur possibilités d'entrée ou de sortir de la zone Marais-les Iles.

Deuxième point :

Nous demandons aussi une étude d'impact sur :

- les services d'urgence et notamment SOS Médecin, UMP et autres sur le volet circulation et aussi parking,
- les services de première nécessité, c'est-à-dire les artisans de dépannage
- les services en général, c'est-à-dire les artisans qui doivent intervenir et les livraisons pour commerçants ou pour privés
- nos visiteurs, c'est-à-dire les personnes de notre famille et de nos amis qui pourraient venir nous visiter.

Troisième point :

Rappel : Le nouveau plan propose deux inversions de sens de circulation des véhicules sauf pour les bus et les taxis.

Nous pouvons accepter le nouveau de circulation que si et seulement si aux endroits d'inversion de circulation, **les résidents puissent aussi passer de façon permanente** ainsi que **les services décrits ci-dessus et famille/amis sur une demande préalable** sur trois tronçons :

- la rue des Archives entre Rambuteau et du Plâtre,
- la rue des quatre fils entre Archives et vieille du Temple,
- le bas de la rue de Turenne entre Saint-Antoine et des Francs-Bourgeois qui est un cas similaire déjà existant.

Quatrième point : suggestion

Pour la réalisation de cette demande, sans que cela soit la solution retenue, nous avons imaginé que les véhicules soient identifiés et verbalisés par vidéo.

Nous suggérons que la détection ne soit pas faite au niveau des plaques d'immatriculation, mais à partir d'un QR Code permanent ou temporaire affiché sur le pare-brise :

- Les QR Code permanents pourraient être délivrés par les services de la Mairie comme les cartes actuelles de résidents de Paris Centre.
- Les QR Code temporaires seraient délivrés par une application Web ou téléphone mobile.

La gestion d'un moyen coercitif par l'installation d'une vidéoverbalisation qui est déjà largement utilisée pour les feux de circulation, les excès de vitesse et les sens interdits.

En résumé, le coût est l'installation de trois caméras de vidéoverbalisation et d'un système d'attribution de QR Code à imprimer et à afficher.

Cinquième point : addenda

Rappel : Le parking des Haudriettes (>500 places) parking 83 Temple (>300place) et parking gymnase Michel Le comte (>150 places), c'est à peu près 1000 places de parking.

Il y a d'autres petites solutions à certains points comme la suivante :

- pour gérer la sortie du parking au 83 rue du Temple :
 - mettre la rue du Temple en double sens entre la sortie au 83 et le coin de la rue au 85
 - le feu de circulation de la croisée Temple-Haudriettes restant en place pour la circulation des piétons
 - un petit feu de circulation pourrait être ajouté pour permettre la sortie du parking
 - soit vers le nord rue du Temple
 - soit vers le nord et l'ouest rue Michel Le Comte.

D'autres solutions de ce type pourraient être identifiées par l'étude d'impact demandée par exemple :

- le parking au 6/8 rue des Guillemites (160 places) est dans une situation similaire, voir annexe A

Des plans seront joints pour être plus précis sur les trois axes et les parkings cités.

Annexe A

Autre exemple de difficulté de parking pour un habitant

Liaison parking (160 places) 6/8 rue des Guillemites P => domicile rue des Blancs Manteaux (presque angle rue du Temple) D

État actuel :

Sortie du parking Guillemites P => tourner à gauche rue des Blancs Manteaux, face au square jusqu'au domicile D

Depuis le domicile D au parking P :

sortie domicile rue des Blancs Manteaux => tourner à droite rue du Temple => tourner à droite rue Rambuteau prolongée rue des Francs Bourgeois => tourner successivement à droite rue Vieille du Temple puis rue des Blancs Manteaux, puis successivement à gauche rue Aubriot puis rue Sainte Croix de la Bretonnerie et enfin rue des Guillemites (P),

État futur :

Sortie du parking Guillemites P => tourner à gauche rue des Blancs Manteaux, face au square, mais impossible de continuer rue des Blancs Manteaux jusqu'au domicile D (sens inversé entre rue du Temple et rue des Archives, et inversion du sens entre rue Rambuteau et rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (voie pour bus, taxis, vélos), seule possibilité tourner à gauche rue des Archives puis successivement à droite rue du Plâtre puis rue du Temple puis rue des Blancs Manteaux

Depuis le domicile D au parking P :

sortie domicile rue des Blancs Manteaux => rue des Archives (le sens étant inversé), seule possibilité : tourner à gauche rue des Archives => tourner à droite rue de Francs Bourgeois => tourner successivement à droite rue Vieille du Temple puis rue des Blancs Manteaux, puis successivement à gauche rue Aubriot puis rue Sainte Croix de la Bretonnerie et enfin rue des Guillemites (P)

Pour sortir du quartier

État actuel :

sortie du parking Guillemites P

soit => tourner à gauche rue des Blancs Manteaux, face au square, jusqu'à la rue des Archives, tourner à droite jusqu'à la rue de Bretagne et continuer,

soit => tourner successivement à gauche rue des Blancs Manteaux, face au square, puis rue Aubriot, puis rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et enfin rue Vieille du Temple et continuer

soit => tourner à gauche rue des Blancs Manteaux, face au square puis successivement à droite rue des Archives puis rue des Francs Bourgeois et continuer

Depuis le domicile D :

sortie domicile rue des Blancs Manteaux

soit => rue des Archives (le sens étant inversé), seule possibilité : tourner à gauche rue des Archives => tourner à droite rue des Francs Bourgeois => continuer

soit => rue des Archives (le sens étant inversé), seule possibilité : tourner à gauche rue des Archives => tourner à droite rue des Francs Bourgeois => tourner à droite rue Vieille du Temple et continuer

